

APAVE SA est conventionné par la Carsat Centre-Val de Loire pour dispenser des formations préalables à l'habilitation électrique du domaine hors tension, dans le périmètre des symboles d'habilitation suivants :

- B0, H0, H0V - Exécutant
 B0, H0, H0V - Chargé de chantier
 BF-HF
 BP
 BE Manoeuvre
 BS
 B1, B1V, B2, B2V, B2V Essai
 BC
 BR
 BE Mesure, BE Vérification
 BE Essai
 H1, H1V, H2, H2V, H2V Essai
 HC
 HE Mesure, HE Vérification
 HE Essai
 HE Manoeuvre HTA
 HE Manoeuvre HTB

Renseignements sur l'organisme de formation :

Nom de l'organisme de formation	APAVE SA
Adresse du siège social	Immeuble Canopy 6 rue du Général Audran - CS 60123 92412 COURBEVOIE Cedex
Agences associées déclarées	<p>APAVE 18 11 Rue Macdonald 18000 Bourges</p> <p>APAVE 28 1 Rue Jean Perrin ZA Le Vallier 28300 MAINVILLIERS</p> <p>APAVE 36 47 Avenue Charles de Gaulle 36000 CHATEAUROUX</p> <p>APAVE 37 108 Bis Rue du Val de l'Indre 37420 AVOINE</p> <p>26 Rue des Frères Lumière CS 50602 37174 CHAMBRAY LES TOURS</p> <p>APAVE 41 6 Rue Louis Pasteur ZA Gailletrous 1 41260 LA CHAUSSEE ST VICTOR</p> <p>APAVE 45 12 Chemin du Pont Cotelle Parc d'Activité des Montées 45073 ORLEANS CEDEX 2</p>
N° de déclaration d'activité de l'OF auprès de la DREETS Centre Val de Loire	11 75 46897 75
N° de convention auprès de la Carsat Centre-Val de Loire pour les symboles d'habilitation ci-dessus	172/2021/ELEC/11
Date de signature de la convention régionale	22/06/2021
Correspondant partenariat	<p>Mme Myriam STIVES Tél. 02 37 84 12 20 myriam.stives@apave.com</p> <p>M Damien LE CAM Tél. 01 40 54 61 61 damien.le-cam@apave.com</p>

La convention régionale de partenariat N° 172/2021/ELEC/11 et son dossier d'engagement signés avec la Carsat Centre-Val de Loire engage l'OF APAVE SA a :

- **évaluer les besoins de formation des entreprises à partir d'un cahier des charges validé par la Carsat Centre-Val de Loire,**
- **conseiller l'entreprise dans ses choix de formation,**
- **former les salariés dans le respect de la réglementation et notamment suivant les référentiels de la brochure INRS ED 6127 en vigueur et de la NF C18-510,**
- **rendre compte régulièrement de leur activité auprès de la Carsat Centre-Val de Loire,**
- **informer la Carsat Centre-Val de Loire de tous changements en lien avec les clauses de la convention régionale,**
- **accepter les audits administratifs et techniques menés par la Carsat Centre-Val de Loire.**

Date de mise à jour de la fiche : 08/07/2021